

Arcueil
Le 6 juillet 2015

Le Président,

à Monsieur Alain Lipietz
Vice-président de la CAVB
en Mairie de Villejuif

Objet : Stade nautique Youri Gagarine

Monsieur le Vice-président et Cher Collègue,

de Alain,

Pour faire suite à votre mail adressé à Monsieur Le Bohellec, Maire de Villejuif, par lequel vous demandez la réouverture immédiate du Stade nautique Youri Gagarine, fermé en raison d'un incendie volontaire, je tiens à vous informer de la situation réelle dans laquelle se trouve cet équipement.

Il convient tout d'abord de faire décontaminer l'ensemble des locaux par une entreprise spécialisée et agréée par l'assurance de la Communauté d'agglomération. La durée de cette opération est estimée à minimum trois semaines.

Par ailleurs, il est envisagé, pour rouvrir le plus rapidement possible et dans l'attente d'une réparation définitive des locaux, de faire effectuer des travaux provisoires, qui garantissent toutefois la sécurité maximum pour les usagers et les personnels. Mais même dans cette hypothèse, l'état des lieux fait apparaître des désordres très importants. En effet, tous les organes vitaux au fonctionnement de l'établissement sont détruits et nécessitent leur remplacement partiel ou en totalité. Il s'agit de la téléphonie (tête France télécom), du réseau informatique (baie et câblage), de l'installation de sécurité incendie, de l'installation anti-intrusion (centrale de commande), de l'installation de contrôle d'accès (liaisons électriques pour alimenter les tourniquets), de l'installation électrique (commande de l'éclairage de toutes les zones de l'établissement), de l'installation de vidéo surveillance (centrale de commande), de la climatisation du local baie informatique.

Si certains éléments peuvent être réparés dans des délais relativement courts, il n'en est pas de même pour d'autres comme la téléphonie et l'informatique.

Vous comprendrez bien que dans ces conditions, il n'est pas possible de procéder à une réouverture immédiate de l'équipement.

Cependant, les élus en charge de ce dossier et tous les services de la CAVB sont mobilisés pour que les délais de réalisations des opérations de réparation soient le plus courts possible, afin de rendre cet équipement au plus vite accessible aux usagers.

Enfin, pour l'urgence, il a été décidé d'augmenter les volumes horaires en réorganisant les piscines du territoire de la façon suivante :

- Piscine de Fresnes : fermeture le vendredi soir à 21h au lieu de 19h. Il est également envisagé d'ouvrir à 10h jusqu'au 23 si la fermeture du SNYG se prolongeait au mois d'août.
- Piscine de L'Haÿ-les-Roses : en semaine ouverture à 10h au lieu de 12h et fermeture à 20h au lieu de 19h et ouverture le dimanche après-midi de 15h à 18h.
- La piscine du Kremlin-Bicêtre accueillera les centre de loisirs de Villejuif les lundi, jeudi et vendredi matin de 10h à 12h

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président et Cher Collègue, mes meilleures salutations.



Alain à la
Jean-Jacques BRIDEY